

LE JOUR, 1951
18 SEPTEMBRE 1951

UNE VIEILLE CHANSON

Le Pacte de l'Atlantique est devenu pour les Méditerranéens le refrain d'une vieille chanson. On y revient parce que c'est par là que la sécurité commence.

Dans les périls actuels, les Méditerranéens ne peuvent se défendre efficacement qu'en s'associant à ceux qui défendent l'Atlantique et l'Occident.

Nous rappelons fréquemment que la Méditerranée n'est qu'une poche de l'Atlantique. Si on ne le rappelait pas, certains Européens l'oublieraient, les Scandinaves plus facilement que les autres. De Copenhague, d'Oslo, même de la Haye il est plus difficile de voir le lien que de Paris, de Rome et d'Athènes. Mais cela tient peut-être aussi au fait que la notion de Moyen-Orient a pris abusivement la place de celle de Proche-Orient.

C'est par rapport à l'Occident que l'Orient méditerranéen est proche ou moins proche. C'est par rapport à l'Occident qu'on distingue le Proche-Orient du Moyen-Orient. La terminologie nouvelle inquiète l'Occident et l'égare. Elle met la Turquie et la Grèce plus loin qu'elles ne sont de l'Europe ; et la Méditerranée orientale avec elles.

Incorporer pourtant la Grèce et la Turquie au pacte de l'Atlantique c'est se solidariser avec deux pays qui siègent l'un et l'autre à Strasbourg. Quand on est admis à délibérer à l'Assemblée à Strasbourg on ne peut pas sans folie être refoulé sur l'océan Indien. L'incohérence d'une telle prétention éclate.

Mais que la Turquie ou la Grèce entrent ou n'entrent pas dans la communauté du Pacte atlantique, il faudra dans les deux cas créer la défense méditerranéenne collective ; et, à cette défense, qui est une question de vie et de mort, associer les pays arabes méditerranéens.

Il nous semble que les difficultés de l'Égypte ne peuvent disparaître que par là ; comme celles de la Syrie et les nôtres. Et c'est seulement par ce moyen que l'Afrique septentrionale ne sera pas coupée de l'Occident (elle qui porte le nom même de l'Occident à son extrémité atlantique) et qu'elle ne sera pas soudée arbitrairement à l'Asie méridionale jusqu'aux îles de la Sonde.

Nous avons montré, plus d'une fois, qu'une grande liberté de mouvement est laissée aux membres de la Ligue arabe. C'est ainsi que l'Irak a pu maintenir naturellement ses engagements du pacte de Saadabad et que la Jordanie a pu refuser de signer le pacte de sécurité collective interarabe. L'Égypte, le Liban et la Syrie, en premier lieu, sont donc parfaitement en mesure de participer à la défense collective de la Méditerranée. A cette défense, d'ailleurs, la Ligue arabe entière est intéressée.

Car, que deviendrait la Ligue arabe et chacun de ses membres si la Méditerranée orientale était perdue pour l'Occident ?

Une vérité aussi élémentaire appelle de toute urgence un acte de raison. Mais il est clair aussi qu'un tel langage sera toujours mieux compris au Caire, à Damas et à Beyrouth qu'à Bagdad, et au Yémen. Par là même se distingue le Proche-Orient du reste de l'Orient.

C'est la géographie d'abord qui fait les vocations historiques, et, par conséquent, politiques.

Sur le plan humain, tout l'avenir de l'Europe est associé maintenant à une politique du Proche-Orient.